



### A DECOUVRIR DANS CE NUMÉRO

- Le mot du Maire
- Label Flocon vert
- Des intempéries historiques
- Elections municipales partielles
- Les conteneurs au Cernix
- L'application ILLIWAP

## Le mot du Maire

Chères Cohenneraines, Cohennerains,

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite une **excellente année 2024**. En espérant qu'elle apportera à chacune et chacun santé, bonheur et réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Suite au décès de Christiane DETRAZ et après l'élection complémentaire partielle du 1<sup>er</sup> octobre qui a vu Marie José LIGOUZAT rejoindre l'équipe municipale, le conseil s'est réuni le 10 octobre pour élire la nouvelle gouvernance de notre Commune.

Dans la continuité des actions engagées, le conseil municipal va s'attacher à :

- Enrayer la baisse démographique liée à la forte pression foncière en continuant à favoriser l'installation d'habitants permanents,
- Pérenniser les activités économiques, touristiques et agricoles en diversifiant les offres touristiques (été / hiver) dans le respect des engagements pris dans le cadre de la labélisation Flocon Vert,
- En étroite collaboration avec la commune de Crest Voland, l'office du tourisme intercommunal du Val d'Arly et l'agglomération d'Arlysère, améliorer les services publics et le cadre de vie.

Les élus et moi-même restons à votre écoute pour échanger sur tous sujets liés à notre commune, à laquelle nous sommes tant attachés.



Le Maire  
Christian EXCOFFON

## Un nouveau label – Flocon Vert



Nous sommes sincèrement ravis de vous annoncer l'obtention de notre **label FLOCON VERT !**

**Le résultat** d'une réflexion et d'un travail communs (mairies, office du tourisme, exploitant des remontées mécaniques, commerçants et citoyens) et **la genèse** d'une nouvelle ère tournée vers l'avenir pour la station de Crest-Voland Cohennoz.

La stratégie de durabilité élaborée se veut en effet visionnaire, respectueuse de l'Homme et de la Nature, tout en restant comme toujours innovante.

Notre volonté commune de conservation des richesses locales, qu'elles soient humaines, naturelles, économiques ou patrimoniales ; avec d'une part, un tissu associatif dynamique et une volonté politique forte participant au développement de services destinés à garantir la qualité de vie des habitants; et d'autre part, une prise de conscience collective qui permet à la destination de s'engager pour **un tourisme repensé**, diversifié, plus "slow" et plus en accord avec le rythme naturel de notre environnement.

La station a validé un ensemble de 20 critères portant sur l'économie, le social et culturel, la gouvernance, l'environnement et les ressources naturelles. Quatre thématiques et autant de conditions à satisfaire pour obtenir ce label qui garantit l'engagement durable d'une destination touristique de montagne. Il est attribué par l'association Mountain Riders qui accompagne les collectivités dans sa transition écologique.

Le **Flocon Vert**, c'est avant tout **une démarche d'amélioration continue** qui engage tous les acteurs d'un même territoire dans la transition vers un développement touristique durable en montagne.

## Des intempéries historiques et ses conséquences

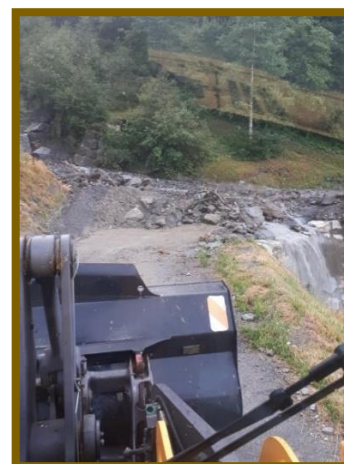


Crue torrentielle du Nant-Pelou

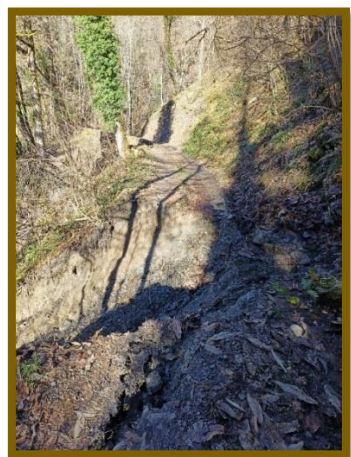
Cette fin d'année 2023 a été marquée par des conditions météorologiques très compliquées engendrant d'importantes coupures de routes et endommageant de nombreux chemins ruraux.

Grâce à l'investissement des services techniques et des élus, la circulation sur la voie communale N° 5 (entre le Chef-lieu et les Panissats) a pu être ré ouverte le 20 décembre.

Un bilan complet des dégâts et des travaux de remise en état sont en cours de chiffrage, mais le montant risque d'être très élevé pour la commune et par voie de conséquence le report d'autres projets. Il nous faudra probablement plusieurs mois avant d'envisager un retour à la normale sur l'ensemble de la commune.



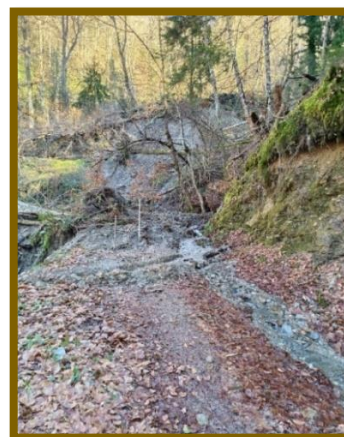
Crue torrentielle du Nant-Cortet



Chemin rural du Pont de Fer (partie avale)



Chemin rural du Pont de Fer (partie haute)



Chemin rural du Pont de Fer (partie avale)

## Des élections municipales partielles complémentaires

Suite au décès de Christiane DETRAZ le 7 juillet dernier, la Commune de Cohennoz a dû organiser des élections municipales partielles complémentaires afin d'élire un nouveau conseiller municipal.

C'est Marie-José LIGOUZAT qui a été élue dès le premier tour, le 1<sup>er</sup> octobre 2023 et qui a rejoint l'équipe municipale. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Ce n'est pas nouveau pour Marie-José LIGOUZAT puisqu'elle avait déjà été élue conseillère municipale lors d'un précédent mandat de Christiane DETRAZ. Son envie de s'impliquer de nouveau pour sa commune étant toujours présente.

Le 10 octobre, ainsi complété, le conseil a pu élire la nouvelle gouvernance de la commune :

- Christian EXCOFFON, Maire,
- Jean-Luc REBORD, 1<sup>er</sup> Adjoint chargé du Tourisme,
- Denis BOURGEOIS-ROMAIN, 2<sup>ème</sup> Adjoint chargé de l'urbanisme,
- Thierry TEYPAZ, 3<sup>ème</sup> Adjoint chargé des travaux.





# Les premiers Conteneurs semi-enterrés sur la commune

Dans le cadre de l'aménagement de la Place du Cernix, de l'amélioration du Carrefour route des Moulins et du développement des circulations douces, le dispositif de collecte des ordures ménagères a été amélioré.



La place du Cernix est désormais équipée de conteneurs semi-enterrés pour la collecte des déchets.



## Quels déchets sont acceptés ?

- **BACS GRIS** : Les ordures ménagères en sacs de 50 litres maximum. Pour des questions d'hygiène, les sacs doivent être étanches et fermés.
- **BACS JAUNES** : Les papiers, plastiques et emballages ménagers à déposer en vrac.
- **BACS VERTS** : Les emballages en verre à déposer en vrac.
- Les cartons sont à déposer **IMPERATIVEMENT pliés** dans la colonne aérienne située route des Moulins.
- Le dépôt des déchets encombrants (vieux meubles, bois...) ou dangereux (piles, appareils électriques, peintures...) est interdit dans les conteneurs. Ces déchets doivent être apportés en déchèterie. Les dépôts au sol sont interdits.

## Qui est concerné ?

Les conteneurs sont accessibles à tous, mais prioritairement aux usagers qui utilisaient les points tri de la place du Cernix et du Haut Val d'Arly.

Les restaurants peuvent bénéficier d'une clé pour accéder aux trappes « gros producteurs » situées à l'arrière des conteneurs. La demande est à faire auprès d'Arlyserè.

## Des adaptations saisonnières

Afin d'adapter les conteneurs aux fluctuations de la population, certains conteneurs d'ordures ménagères pourront être condamnés en dehors de la saison. Des colonnes aériennes pourront également être placées en renfort en cas de nécessité pendant la saison touristique.

## Une question ?

- Pour le ramassage : Contactez le **service des déchets d'ARLYSÈRE** sur le site internet [www.arlyserè.fr](http://www.arlyserè.fr), rubrique « Déchets ménagers » dans « Contact » ou bien par mail à [animateursdutri@arlyserè.fr](mailto:animateursdutri@arlyserè.fr)
- Pour la valorisation (réemploi, recyclage des déchets visant à obtenir des matériaux réutilisables ou de l'énergie) : Contactez le **SITOM des Vallées du Mont-Blanc** au 04 50 78 10 48

# Une nouvelle application pour recevoir tous les messages d'alerte – C'est illiwap !

La commune a mis en place une application gratuite pour tous les usagers, très facile d'utilisation, qui vous permet de recevoir en instantané tous messages d'alerte émis par la Mairie de Cohennoz.

Chaque citoyen qui le souhaite peut ainsi installer cette appli sur son smartphone et recevoir les messages d'alerte émis par la commune, lorsque par exemple nos routes de montagnes se retrouvent bloquées à cause de la neige, d'éboulements, ou de coulées de boue ou encore lorsqu'il y a un problème d'alimentation en eau potable.

Pour cela, il vous suffit d'installer l'appli ILLIWAP et de vous abonner à la commune de Cohennoz pour recevoir instantanément les notifications d'alerte et/ou d'information de la commune.

**illiwap**  
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

**Guide du citoyen**  
Suivre l'actualité de ma commune  
à destination des citoyens

Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ?

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

**01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP**  
Sur Google Play (Android) | Sur AppStore (iOS) | Sur App Gallery (Huawei)

**02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE**  
Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application. **OU** Scannez le QR Code via le lecteur intégré.

**03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE**  
Cliquez sur le bouton **S'ABONNER** pour vous abonner à l'actualité de la commune.

**RECEVEZ LES NOTIFICATIONS**  
Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.  
Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.

**LES AVANTAGES !**  
GRATUITE : Téléchargement gratuit et sans engagement.  
SANS INSCRIPTION : Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.  
SANS PUBLICITÉ : Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

D'autres communes ont le même système d'alerte, telle que la commune de Crest-Voland. Aussi si vous acceptez d'être géolocalisé vous recevrez également leurs messages d'alerte dès lors que vous vous retrouverez dans la zone de géolocalisation, même si vous n'êtes pas abonné à Crest-Voland, par exemple.

Pour vous aider à installer ILLIWAP sur votre smartphone, vous pouvez suivre les indications du guide du citoyen ci-dessous ainsi que le guide d'installation de l'appli.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site internet de la commune de Cohennoz en page d'accueil.

## INFORMATION DE DERNIÈRE MINUTE : La fibre arrive !

La première phase de déploiement de la fibre est terminée. La fibre arrive donc sur notre commune et est d'ores et déjà accessible sur le village du Cernix. Pour plus de précisions nous vous invitons à contacter votre opérateur.

## INFOS PRATIQUES

### Mairie

Ouvert :

- du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30.

Tel : 04.79.37.33.82 – Mail : [mairie.cohennoz@wanadoo.fr](mailto:mairie.cohennoz@wanadoo.fr)

Site internet : [www.mairie-cohennoz.fr](http://www.mairie-cohennoz.fr)

### Agence postale Crest-Voland

Ouvert les lundi et vendredi de 9h à 12h

Maison de santé - 118 place du Bouloz – Crest-Voland

- **Adrien MOULART, médecin généraliste**

Tel : 04 56 43 95 16

- **Jean-Christophe LORAUX, cardiologue**

Tel : 04 79 10 78 16

### Déchetterie du Val d'Arly

Adresse : 1297 route de la Germandière – Notre-Dame-de-Bellecombe

Horaires été (du 1<sup>er</sup> avril au 20 décembre) :

Du lundi au vendredi : 8h-13h et samedi : 8h-13h /14h-17h

Horaires hiver (du 21 décembre au 31 mars) :

Lundi, mercredi et vendredi : 9h-13h et samedi : 9h-13h /14h-17h.

**Les déchèteries sont fermées les jours fériés.**

### Eau Potable et Assainissement

Communauté d'agglomération Arlysère – L'Arpège

2 avenue des Chasseurs Alpains – 73200 ALBERTVILLE

Accueil : du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h.

Tel : 04.79.37.14.34 – Mail : [eau.assainissement@arlysere.fr](mailto:eau.assainissement@arlysere.fr)